

**CITOYENNETE****Point sur le développement des maisons de quartier****Maison de quartier du Plateau Monmousseau**

Projet de 2 repas de quartier

Demande de subventions

**EXPOSE DES MOTIFS**

La maison de quartier du Plateau Monmousseau développe des actions de convivialité dans l'objectif de consolider les liens sociaux entre habitants afin, de favoriser le mieux vivre ensemble. Ces actions se traduisent par l'organisation de repas de quartier partagés dans une dimension intergénérationnelle et familiale. Ces actions de convivialité ont également vocation à développer la vie de quartier et créent un événement marquant pour les habitants. Ces repas sont confectionnés avec la participation des habitants qui s'impliquent dans tout le processus de la création de l'événement. Il s'agit de proposer aux habitants sous la direction d'un cuisinier professionnel la réalisation et l'apprentissage de nouvelles recettes de cuisine. Les habitants sont invités à apporter un dessert ou une boisson.

Une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Régional de l'Ile-de-France dans le cadre de l'appel à projets Animation sociale des Quartiers « Actions de convivialité ».

Cette demande de subvention permettra de cofinancer les deux repas de quartier programmés pour le premier en été à hauteur de 2500 euros et pour le deuxième en hiver à hauteur de 3000 euros.

D'autres financements sont possibles à travers le Conseil Général du Val-de-Marne, dans le cadre d'un appel à projet intitulé « Actions de proximité ».

Au vu de ces éléments, je vous propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional de l'Ile-de-France, du Conseil Général du Val-de-Marne et de tout autre financeur potentiel pour la réalisation de ce projet.

Les recettes en résultant seront constatées au budget primitif.

## **CITOYENNETE**

### **Point sur le développement des maisons de quartier**

#### **Maison de quartier du Plateau Monmousseau**

Projet de 2 repas de quartier

Demande de subventions

### LE CONSEIL,

sur la proposition de Madame Bozena Wojciechowski, adjointe au Maire, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le règlement de l'appel à projets pour l'année 2014 de l'Animation sociale des quartiers pour les Actions de convivialité du Conseil Régional Ile de France,

considérant que, afin de favoriser le mieux-vivre ensemble, la Ville souhaite organiser deux repas de quartier sur le Plateau Monmousseau,

considérant que cette démarche s'inscrit dans un processus de développement de liens sociaux,

considérant qu'une subvention peut être accordée par le Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre de l'appel à projets Animation sociale des quartiers « Actions de convivialité »,

considérant que cette subvention permet de cofinancer l'organisation de deux repas de quartier sur la période de l'été et de l'hiver,

considérant que cette subvention permet également à d'autres financeurs de contribuer à la réalisation de ces deux actions, et notamment au Conseil Général du Val-de-Marne dans le cadre d'un appel à projet intitulé « Actions de proximité »,

considérant qu'il convient en conséquence de solliciter auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France, du Conseil Général du Val-de-Marne et de tout autre financeur potentiel les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet,

vu le budget communal,

**DELIBERE**  
(à l'unanimité)

**ARTICLE 1 :** SOLLICITE des subventions auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France, du Conseil Général du Val-de-Marne et de tout autre financeur potentiel pour la réalisation d'un projet de deux repas de quartier organisé par la Maison de Quartier du Plateau Monmousseau à Ivry-sur-Seine et AUTORISE le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à l'obtention de ces subventions.

**ARTICLE 2 :** DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE  
LE 3 FEVRIER 2014  
RECU EN PREFECTURE  
LE 3 FEVRIER 2014  
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE  
LE 31 JANVIER 2014